

RD-CONGO



LE COURRIER DE KINSHASA

300 FC/200 F.CFA

www.adiac-congo.com

N° 3756 - VENDREDI 5 JUIN 2020

COVID-19

Le protocole du Dr Jérôme Munyangi bientôt soumis aux essais cliniques

Le protocole de lutte contre la pandémie du coronavirus du docteur et chercheur congolais a été retenu par la commission scientifique mise en place afin de gérer la riposte au coronavirus sur la base des solutions congolaises. C'est ce qu'a

fait savoir le ministre de la Recherche scientifique dans une correspondance datée du 2 juin adressée à l'intéressé. Ce dernier a été instruit de présenter rapidement son dossier à ladite commission afin de procéder aux essais cliniques.

Bien que prisé à Madagascar, l'Artemisia devrait faire encore l'objet des recherches scientifiques et des essais cliniques pour renforcer les convictions quant à son efficacité.

Page 3



SANTÉ

La FEC et l'Unicef s'unissent contre la covid-19



Les deux institutions viennent de signer un partenariat le jeudi 4 juin dans le cadre de la riposte à la pandémie déclarée au pays depuis le 10 mars. Ce partenariat vise, entre autres, à minimiser l'impact de cette maladie sur les familles. La

Fédération des entreprises du Congo (FEC) soutient les deux projets de l'Unicef, à savoir l'impression des cahiers d'exercice et la confection des masques. La FEC s'est engagée, dans le cadre de ce partenariat, à accompagner le gouverne-

ment de la RDC et l'Unicef dans la lutte contre le coronavirus. Plusieurs entreprises privées sont déjà fortement impliquées dans ces deux initiatives, a souligné l'administrateur délégué de la FEC.

Page 3

FESTIVAL DE CANNES

Le film du réalisateur congolais Dieudo Hamadi dans la sélection officielle

Les cinquante-six films de la sélection officielle du festival de Cannes ont été présentés, le 3 juin, à l'UGC Normandie à Paris. Ces films seront accompagnés par le festival lors de leur sortie en salles et de leur présentation dans certains festivals.

Les films ont été sélectionnés parmi 2067 candidatures. Le film du réalisateur congolais Dieudo Hamadi raconte le combat de l'Association des victimes de la guerre des six jours de la ville de Kisangani pour leur indemnisation. Pour rappel, du 5 au 10 juin 2000, l'ex chef-lieu de la province orientale fut le théâtre d'affrontements à l'arme lourde entre deux groupes rebelles congolais.

Page 2

ASSEMBLÉE NATIONALE

Le remplacement de Jean Marc Kabund à l'ordre du jour

La conférence des présidents de groupes parlementaires de la Chambre basse a entamé au cours de sa réunion du 2 juin des discussions autour du calendrier portant élection du 1er vice-président, en remplacement de Jean Marc Kabund. Aucune date n'a été fixée, mais ce qui est sûr, c'est que tout sera fait au cours de ce mois de juin, à en croire le rapporteur du bureau de la Chambre basse du Parlement.

Au niveau du groupe parlementaire de l'UDPS et alliés, on maintient la position de remplacer Jean Marc Kabund à la première vice-présidence de la Chambre basse du Parlement tout en invitant la direction du parti pilotée par le secrétaire général Augustin Kabuya, à revoir sa décision de laisser le poste vacant.

ÉDITORIAL

Bourdonnement

Le moins que l'on puisse dire est que l'avocat parisien William Bourdon qui depuis des années se livre, directement ou à travers des organisations non gouvernementales telles que Sherpa et Transparency International, à une guerre ouverte contre plusieurs dirigeants africains se retrouve aujourd'hui dans une passe pour le moins difficile.

Devenu de façon incompréhensible l'avocat du prédateur suisse Tariq Ramadan mis en examen et écroué en France pour viols, il devait en effet prouver qu'il n'avait pas proposé auparavant ses services à l'une des femmes victimes de ce personnage pour le moins sulfureux. Un comportement étrange qui l'a conduit hier à renoncer brutalement à défendre Tariq Ramadan plutôt que de s'expliquer devant le bâtonnier de Paris qui l'avait convoqué.

Etant donné le contexte dans lequel se déroule cette histoire de fous, il était évident que l'Ordre des avocats de la capitale française aurait obligé Tariq Ramadan à changer d'avocats. Mais cette décision, logique convenons-en, aurait sonné comme une claque sur la joue de l'homme qui prétend défendre le droit, la morale, la bonne gouvernance alors qu'il adopte des postures curieuses, pour ne pas dire bizarres. Postures parmi lesquelles figure d'ailleurs en bonne place une agressivité rare contre les journalistes qu'il n'hésite pas à attaquer en diffamation devant les tribunaux comme nous l'avons-nous-mêmes expérimenté.

Abondamment relayé par la presse et les réseaux sociaux, l'article paru en France le 31 mai dans les colonnes du Journal du Dimanche sous le titre « Imbroglia autour de la défense de Tarik Ramadan » a, comme on dit, jeté un pavé dans la mare pour le moins boueuse sur laquelle navigue William Bourdon. Et vue de l'Afrique où sont publiées ces quelques lignes, sa défection annoncée hier a confirmé que l'acteur principal des attaques menées contre les familles de trois dirigeants africains sous le prétexte des « biens mal acquis » est tout sauf crédible.

Gageons qu'un tel propos nous vaudra sans doute à nouveau des gestes peu agréables, mais ajoutons pour conclure que le bourdonnement qui s'installe ne manque pas d'intérêt pour diverses raisons.

Le Courier de Kinshasa

FESTIVAL DE CANNES

Le film de Dieudo Hamadi dans la sélection officielle

La 73^e édition du festival de Cannes devait se dérouler du 12 au 23 mai, mais elle n'a pas eu lieu à la suite de la pandémie du coronavirus.

Les cinquante-six films de la sélection officielle du festival de Cannes ont été présentés le mercredi 3 juin à l'UGC Normandie à Paris. Ces films seront accompagnés par le festival lors de leur sortie en salles et de leur présentation dans certains festivals. Les films ont été sélectionnés parmi deux mille soixante-sept candidatures.

Le film du réalisateur congolais Dieudo Hamadi raconte le combat l'Association des victimes de la guerre des six jours de la ville de Kisangani, en RDC, pour leur indemnisation. En effet, du 5 au 10 juin 2000, la ville de Kisangani, en République démocratique du Congo, fut le théâtre d'affrontements à l'arme lourde entre deux groupes rebelles congolais. L'un était allié à l'Ouganda, l'autre au Rwanda. Depuis, l'Association des victimes de la guerre des six Jours lutte pour la reconnaissance de ce conflit sanglant et demande réparation pour les préjudices subis. L'Ouganda a été jugé coupable de « crimes de guerre » par la Cour de justice internationale, mais le montant de l'indemnisation est toujours en discussion, deux décennies après les faits. « *Las de ces longues années de tractations bureaucratiques et de plaidoyers infructueux, las de l'indifférence manifeste de leurs compatriotes à leur égard, les membres de l'Association ont décidé de prendre leur destin en main : après un long voyage sur le fleuve Congo, ils iront*



Dieudo Hamadi

faire entendre leurs voix eux-mêmes à Kinshasa, la capitale, où siègent les institutions et où la plupart des anciens chefs congolais de cette guerre ont trouvé refuge », indique le synopsis du film.

Dieudonné Hamadi est un réalisateur, scénariste et directeur photo. Né à Kisangani le 22 février 1984, il a étudié la médecine de 2005 à 2008. Depuis 2002, il a suivi plusieurs ateliers de documentaire et des cours de montage et a travaillé comme monteur, producteur et assistant-réalisateur. D'octobre 2009 à janvier 2010, il a été assistant régisseur général du film « Viva Riva » du réalisateur congolais Djo Munga, qui a reçu plusieurs prix à travers le monde. Cinéaste multiprimé, en 2018, Dieudo Hamadi a remporté le trophée francophone du long métrage documentaire, grâce à son film « Maman Colonel ». Dieudo Hamadi est aussi l'auteur des documentaires primés « Atalaku » et « Examen d'État ». Il est également l'auteur des documentaires

« Dames en attente » (2009), autour de la pratique des hôpitaux congolais de littéralement séquestrer les patients ne pouvant régler leurs factures, et notamment les femmes venant d'accoucher et « Tolérance zéro », où il suit à Bukavu une femme major de police à la tête d'un bataillon chargé de lutter contre les violences sexuelles.

« Dames en attente » a été sélectionné, entre autres, en 2010 à la Berlinale section Forum et au festival Cinéma du réel à Paris en mars. Pour sa part, « Tolérance zéro » a été retenu au festival de Toronto en mai 2010. Les deux films ont également été sélectionnés aux Rencontres de Carthage en octobre 2010 et à l'IDFA, festival de film documentaire d'Amsterdam en novembre 2010. Son premier long métrage documentaire, Atalaku, réalisé en 2013, a remporté le prix Joris Ivens du meilleur premier film au festival cinéma du réel à Paris, en France.

Patrick Ndongidi

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo

Secrétaire des rédactions :

Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand-reporter : Nestor N'Gampoula,
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lossedé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :
Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlly Emilia Gankama (Cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Méline Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (Chef de service)

PAO

Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndongidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Administration des ventes: Marina Zodialho, Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville :

Erhiade Gankama

Commercial Pointe-Noire :

Méline Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville :

Guylin Ngossima

Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé,

Irin Maouakani, Christian Nzoulani

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé

Ngono /Tél. : (+242) 06 895 06 64

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo

Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo
IMPRIMERIE
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -

République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba,
Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél.: 06 700 09 00
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

COVID-19

Le protocole de lutte du Dr Jérôme Munyangi bientôt soumis aux essais cliniques

Le protocole de lutte contre la pandémie du coronavirus du Dr et chercheur congolais a été retenu par la commission scientifique. C'est qu'a fait savoir le ministre de la Recherche scientifique dans une correspondance datée du 2 juin adressée à l'intéressé.

Depuis son retour au pays sur invitation du chef de l'Etat, Dr Jérôme Munyangi, auteur de Covid-Organics à base d'artémisia découverte à Madagascar actuellement utilisé contre le coronavirus, a été immédiatement mis au service du Comité multisectoriel de riposte à la pandémie. C'est dans cette synergie de lutte qu'il devrait travailler avec l'équipe des experts de l'INRB pour trouver une solution congolaise à la problématique de la covid-19. Le projet de protocole (APPI-19) du Dr Jérôme Munyangi devrait être scruté minutieusement par le pool scientifique du ministère de la Recherche scientifique et Innovation technologique avant que lui soit donné le sauf-conduit censé lui ouvrir la voie aux essais cliniques pouvant aboutir à un médicament. En fait, il était question de prouver le rapport entre

l'Artemisia et la covid-19, quitte à certifier par la suite la fiabilité de la thérapie proposée par Dr Jérôme Munyangi par un essai clinique respectant les normes de CDC Africa et OMS. Après plusieurs réunions de la commission scientifique présidée par le ministre de la Recherche scientifique, la République démocratique du Congo a finalement accepté d'intégrer dans son arsenal médical de la lutte contre la maladie à coronavirus le protocole (APPI-19) du Dr Jérôme Munyangi. C'est, en tout cas, ce qui apparaît dans la correspondance adressée à l'intéressé en date du 2 juin par le ministre José Mpanda Kabangu. Ce dernier a instruit le Dr Jérôme Munyangi de présenter rapidement son dossier à la commission scientifique mise en place afin de gérer la riposte au coronavirus sur la base des solutions

congolaises afin de procéder éventuellement aux essais cliniques. Ladite commission, faut-il le préciser, est composée notamment des experts de l'INRB, du gouvernement et de la Task Force de la Présidence de la République. Pour l'heure, le protocole APPI-19 suit le processus normal pour aboutir à un médicament.

Rappelons que dès son retour au pays, le Dr Munyangi affirmait avoir avancé dans ses recherches dans le domaine pharmaceutique, plus précisément sur l'Artemisia, cette plante qui fait partie des solutions Covid-Organics découverte à Madagascar. Il a, de ce fait, invité les Congolais à la patience et à attendre les résultats de ses recherches sur le traitement du coronavirus. Bien que prisé à Madagascar, l'Artemisia devrait faire encore l'objet des recherches scientifiques et des essais cliniques pour renforcer les convictions quant à son efficacité. « Le protocole de Munyangi a été retenu par le ministère de la Recherche



Dr Jérôme Munyangi

scientifique. Maintenant, il doit suivre le processus pour pouvoir arriver à obtenir un médicament. Or, obtenir un médicament, il faut du temps. Mais comme il prétend qu'il peut mettre la tisane, on va voir comment cette tisane peut être utili-

sée au sein de la population. Avec les médecins, nous allons l'écouter et lui va dire si ce produit là est toxique, il doit expliquer tout ça », a déclaré une source proche du pool scientifique à la riposte à la covid-19.

Alain Diasso

SANTÉ

La FEC et l'Unicef s'unissent contre la covid-19

Les deux institutions viennent de signer un partenariat, le jeudi 4 juin, dans le cadre de la riposte à cette pandémie déclarée au pays depuis le 10 mars.

Ce partenariat vise, entre autres, à minimiser l'impact de cette maladie sur les familles. C'est dans ce cadre que plusieurs entreprises affiliées à la Fédération des entreprises du Congo (FEC) œuvrent pour vaincre cette maladie. La FEC soutient les deux projets de l'Unicef, à savoir l'impression des cahiers d'exercice et la confection des masques. « La FEC s'est engagée à accompagner le gouvernement de la RDC et l'Unicef dans la lutte contre le coronavirus. Plusieurs entreprises privées sont déjà fortement impliquées dans ces deux initiatives », a souligné M. Kimona Bononge, administrateur délégué de la FEC.

Pour sa part, le représentant de l'Unicef en RDC, Edouard Beigbeder, a salué l'engagement de la FEC et reste convaincu que par son intermédiaire, de nombreuses entre-

prises privées la rejoindront dans la lutte contre le coronavirus. L'on se souviendra qu'au début de la pandémie, l'Unicef avait appelé le secteur privé à adhérer aux projets de confection de masques réutilisables et d'impressions de cahiers d'exercices pour les élèves du primaire et du secondaire. Adhérent à ce projet, la FEC a imprimé cent exemplaires des cahiers d'exercices et confectionné cent masques de protection à distribuer à ses employés et leurs familles. L'impression des cahiers d'exercices permettra aux enfants qui n'ont pas accès aux médias basés sur des technologies comme la radio, la télévision ou l'internet de continuer leur apprentissage. La confection des masques de protection permettra non seulement aux entreprises de continuer leurs activités mais aussi de protéger leurs employés



Prise de température d'un cas supposé infecté

contre le coronavirus. Dès le mois de mars, les entreprises de téléphonies Airtel, Vodacom, Orange et Africell se sont engagées dans la lutte contre le co-

ronavirus en facilitant la mise en place des numéros vert 101,109 et 110 qui permettent aux communautés de poser des questions et obtenir des

réponses en temps réel. D'autres se sont illustrées dans la distribution des produits désinfectants et lave-mains.

Blandine Lusimana

PARLEMENT

Le Sénat préoccupé par le fonctionnement des conseils municipaux et départementaux

Ouvrant la neuvième session ordinaire administrative de la troisième législature le 2 juin à Brazzaville, le président du Sénat, Pierre Ngolo, a invité les parlements locaux à promouvoir une véritable culture démocratique et de dialogue.

Dans son propos, le président de la chambre haute du parlement a rappelé aux sénateurs que l'article 133 de la Constitution stipule qu'ils sont élus par les conseillers départementaux et municipaux et sont les représentants des collectivités locales. A ce titre, a-t-il souligné, ces entités sont des parlements et des parlements locaux devant fonctionner comme tout

parlement. « *Mais ces entités, dont la vocation est de promouvoir une véritable culture démocratique et de dialogue semblent de nos jours s'enliser dans des querelles aux allures de conflits insurmontables entravant gravement leur fonctionnement et débouchant absolument sur des changements* », a-t-il dit, avant d'ajouter, « *C'est là une dérive, ré-*

sultante d'un déficit de démocratie et surtout de dialogue qui mérite d'être bannie. Il importe pour cela que chacun se mette à sa place comme défenseur des principes ne subissant personne et engage à temps la démarche qui convient, pour que la règle soit le seul guide de tous et l'efficacité de l'action, le seul objectif poursuivi ». Le président

du Sénat a pour cela souhaité le retour aux partenariats appropriés de renforcement des capacités des élus nationaux et locaux en citant le cas de l'accord fructueux avec le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) et grâce auquel le Congo a pu organiser des conférences parlementaires départementales, lieux de rencontre et d'échanges entre les élus nationaux et

locaux sur les questions de fonctionnement des parlements.

Rappelons que cette session aura à examiner vingt-quatre affaires au nombre desquelles le projet de loi fixant le droit d'asile et le statut de réfugié au Congo; celui portant institution de l'assurance obligatoire des risques sportifs et celui portant institution du cadastre national foncier.

Jean Jacques Koubemba

COOPÉRATION

Un message du Parlement russe au Sénat congolais

L'ambassadeur de la Fédération de Russie au Congo, Gueorguy Tchepik, a transmis le 3 juin à Brazzaville, un message du Parlement russe au président de la chambre haute du parlement congolais, Pierre Ngolo.

Les deux personnalités ont parlé des questions de coopération entre les parlements russe et congolais, tout en abordant les schémas de relations économiques, notamment les projets de coopération mixtes qui sont à l'étude ou en cours de réalisation au Congo. « *On a également abordé une question im-*

portante pour nous, la mémoire du 75^e anniversaire de la victoire pendant la Seconde Guerre mondiale. Pour nous, il est important de préserver la mémoire de cet événement qui est historique pour toute l'humanité », a indiqué le diplomate russe.

Jean Jacques Koubemba



Gueorguy Tchepik échangeant avec Pierre Ngolo

INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo
un acteur économique majeur à vos côtés



* CONNECTEZ-VOUS

www.lesdepechesdebrazzaville.fr
www.adiac-congo.com

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

CONTACTEZ
NOUS

84, boulevard Denis-Sassou-N'Gusso
Brazzaville - République du Congo
regie@lesdepechesdebrazzaville.fr



COVID-19

L'OEACP invite les partenaires à mettre en place un mécanisme de soutien financier

Les chefs d'Etat et de gouvernement de l'Organisation des Etats d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (OEACP) ont demandé le 3 juin aux partenaires au développement de mettre sur pied un mécanisme pour atténuer les effets du coronavirus (Covid-19) sur les économies.

Pour eux, ce dispositif de soutien financier devrait permettre « d'absorber les chocs exogènes à court terme, et d'en faciliter l'accès, de manière à alléger la pression sur les budgets des gouvernements, afin de préserver la stabilité macroéconomique et financière au niveau national ».

Les dirigeants de l'OEACP se sont exprimés à l'issue de leur premier sommet extraordinaire auquel ont pris part le président français Emmanuel Macron et le directeur général de l'Organisation mondiale de la santé, l'Ethiopien Tedros Adhanom Ghebreyesus. Ils ont, dans un communiqué, appelé à la mobilisation des ressources pour financer la relance de la croissance économique, la création d'emplois et le développement durable tout en déplorant le coût et le faible accès aux marchés financiers internationaux.

Les chefs d'Etat de l'OEACP ont également salué la décision du G20 relative au report du paiement de la dette, appelé à l'élargissement de cette mesure à tous les pays membres de l'organisation et encouragé l'annulation de la dette.

Ils se sont engagés à mobiliser les ressources financières et techniques pour renforcer les systèmes de santé nationaux et régionaux afin de pouvoir mieux faire face aux conséquences socioéconomiques de Covid-19.

Les partenaires au développement, les philanthropes et les acteurs du secteur privé sont appelés à poursuivre leurs appuis aux pays membres de l'OEACP dans la lutte contre le coronavirus.

Par ailleurs, les chefs d'Etat de l'OEACP ont encouragé la digitalisation de leurs économies et renouvelé leurs engagements en faveur du développement des chaînes de valeur agricoles ; un secteur impacté par les effets de la pandémie de Covid-19.

Notons que la République du Congo a été représentée à ce sommet par le président Denis Sassou N'Guesso.

Christian Brice Elion

La BAD octroie plus de 13 millions de dollars à la zone Cemac

L'appui financier destiné à soutenir les pays de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cemac) dans la lutte contre la pandémie du coronavirus a été approuvé le 2 juin à Abidjan par le conseil d'administration de l'institution panafricaine.

L'aide de la Banque africaine de développement (BAD) permettra, entre autres, d'améliorer les capacités techniques et opérationnelles des institutions sanitaires, de renforcer la résilience des populations. Il s'agira également de l'amélioration de la prévention et du renforcement du contrôle de la pandémie afin d'assurer une meilleure coordination dans la gestion du virus au niveau régional.

Dans son communiqué, le conseil d'administration de la BAD a indiqué que l'enveloppe d'une valeur de 13,55 millions de dollars américains comprend plusieurs dons du Fonds africain de développement (FAD), à savoir : 10,88 millions de dollars en faveur de la Cemac, 1,22 million de dollars destiné à

la République démocratique du Congo (RDC), 330 000 dollars au Tchad et 1,12 million de dollars du pilier III de la Facilité d'appui à la transition (FAT).

Pour une réponse régionale efficace face à la covid-19, le programme prévoit, en effet, la fourniture des ambulances médicalisées aux structures sanitaires et des équipements de protection aux agents de santé ; la mise à disposition de kits sanitaires et tests. Il prévoit également la formation des agents communautaires pour la recherche et le suivi des contacts et la sensibilisation des populations aux mesures de prévention.

Par ailleurs, un appui aux structures de santé sera fait pour la prise en charge des cas, notam-

ment les cas sévères. Un soutien à la résilience des systèmes de santé et des populations au Tchad, en RDC et en République du Congo ainsi que la rénovation et l'équipement des laboratoires et centres de santé centrafricains sont également inclus.

Ledit projet qui sera mis en œuvre sous la forme d'un bien public régional comporte une composante dédiée à la coordination régionale pour la lutte contre la Covid-19. Il sera également question de mettre en place un système d'alerte précoce en zone Cemac, ainsi que des activités de communication et de sensibilisation communautaire.

Notons que les activités du projet seront mises en œuvre par l'Organisation de coordination pour la lutte contre les endémies en Afrique centrale (OCEAC) en partenariat avec l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

La zone Cemac, notamment le Congo, le Tchad, le Cameroun, la Guinée équatoriale et la Centrafrique, compte à ce jour 13 177 patients infectés. La RDC quant à elle a enregistré 3 325 cas de la Covid-19.

Gloria Imelda Lossele

Un appui aux structures de santé sera fait pour la prise en charge des cas, notamment les cas sévères. Un soutien à la résilience des systèmes de santé et des populations au Tchad, en RDC et en République du Congo ainsi que la rénovation et l'équipement des laboratoires et centres de santé centrafricains sont également inclus.

ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE DE 2021

Le Parti congolais du travail annonce les couleurs

Le Parti congolais du travail vient de mettre en place une commission chargée d'élaborer sa stratégie électorale en vue de la présidentielle de l'an prochain.

Présidée par le secrétaire aux affaires électorales, à l'administration du territoire et à l'urbanisme, Joseph Mbossa, cette commission a été mise en place récemment par le secrétaire général du Parti congolais du travail (PCT), Pierre Moussa. Elle est, en effet, composée d'un bureau de cinq personnes et une vingtaine de membres. Au niveau du bureau, Joseph Mbossa est suppléé par Gabriel Ondongo et Pierre Mabiala, respectivement premier et deuxième vice-président. Yvonne Adelaïde Mougany en est le rapporteur et Serge Itoua, secrétaire.

Parmi les membres, on compte Esther Gayama Ahissou, Thierry Lézyn Mougalla, Jean Jacques Bouya, Fernand



Le secrétaire général du PCT, Pierre Moussa/DR

Sabaye, Denis Christel Sassou N'Guesso, Anatole Collinet Makosso, Arlette Soudan-Nonault, Rigobert Maboundou et Maryse Chantal Itoua-Apoyolo.

En mettant en place cette structure au moment où l'on observe une trêve politique dans le pays suite à la pandémie de coronavirus, le PCT vient de donner un signal fort à ses adversaires,

surtout ceux qui plaident pour le report du scrutin présidentiel prévu en 2021.

Notons que le PCT a déjà désigné son candidat à la prochaine élection présidentielle. Il s'agit de son président du comité central, chef de l'Etat, Denis Sassou N'Guesso. Le programme d'activités 2020 adopté en début d'année lors de la session inau-

gurale du comité central faisait de l'élection présidentielle le défi politique le plus éminent.

« Notre candidat à l'élection du président de la République en 2021, Denis Sassou N'Guesso, doit gagner sans ambiguïté. C'est notre ambition noble et légitime pour laquelle nous devons dans l'unité, la discipline et la cohésion, faire preuve d'engagement, de détermination, d'ingéniosité et de don de soi », déclarait le secrétaire du PCT, Pierre Moussa, précisant que le parti avait suffisamment des ressources intellectuelles, morales et politiques pour y parvenir.

Il insistait également sur la nécessité de mettre en ordre de bataille, très tôt, les troupes afin d'atteindre les objectifs escomptés. « Pour ce faire, nous devons faire passer notre candidat de façon saine. Ce sera une compétition électorale libre, saine, loyale et pacifique qui va se dérouler entre citoyens congolais », soulignait-il.

Parfait Wilfried Douniama

« Notre candidat à l'élection du président de la République en 2021, Denis Sassou N'Guesso, doit gagner sans ambiguïté. C'est notre ambition noble et légitime pour laquelle nous devons dans l'unité, la discipline et la cohésion, faire preuve d'engagement, de détermination, d'ingéniosité et de don de soi »

TRANSPORT MARITIME

Le Conseil congolais des chargeurs appelé à dynamiser les services portuaires

Le Conseil congolais des chargeurs (CCC) est beaucoup sollicité en matière de suivi du trafic maritime et multimodal. En mission de travail à Pointe-Noire, la ministre de tutelle, Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas, a évoqué avec les dirigeants du CCC, le 2 juin, les défis à relever pour l'essor du secteur.

En tant que société publique à caractère industriel et commercial, le Conseil congolais des chargeurs œuvre à la rationalisation du trafic maritime ; à la promotion et la consolidation du pavillon national et assure le suivi de l'approvisionnement du pays en produits de première nécessité. Le CCC intervient aussi pour traiter les problèmes pratiques et juridiques liés aux installations, opérations et magasins de stockage des ports de transit.

Créé en l'an 2000, le CCC est en pleine évolution. Plus de deux mois après sa prise de fonction à la tête du ministère des Transports, de l'Aviation civile et de la Marine marchande, cumulativement à son poste, Ingrid Ebouka-Babackas veut fixer un nouveau cap au secteur du trafic maritime. Lors de la rencontre avec le personnel de cette structure étatique, la ministre a insisté sur la réforme du secteur des transports, afin qu'il contribue au Produit intérieur brut.

« Le CCC ne sert pas seulement le transport maritime mais, c'est un outil qui est au service de tous les types de transports. Nous avons le défi de dynamiser les services portuaires dans un marché sous-régional de plus en plus concurrentiel. Le CCC a un rôle fondamental dans ce chantier du succès du Port autonome de Pointe-Noire, notamment la bonne santé financière du CCC, une capacité à retenir les meilleurs cadres et une meilleure conduite des projets »



Ingrid Ebouka-Babackas s'entretenant avec le personnel du CCC/Adiac

« Le CCC ne sert pas seulement le transport maritime mais, c'est un outil qui est au service de tous les types de transports. Nous avons le défi de dynamiser les services portuaires dans un marché sous-régional de plus en plus concurrentiel. Le CCC a un rôle fondamental dans ce chantier du succès du Port autonome de Pointe-Noire, notamment la bonne santé financière du CCC, une capacité à retenir les meilleurs cadres et une meilleure conduite des projets »

portuaires dans un marché sous-régional de plus en plus concurrentiel. Le CCC a un rôle fondamental dans ce chantier du succès du Port autonome de Pointe-Noire, notamment la bonne santé financière du CCC, une capacité à retenir les meilleurs cadres et une meilleure conduite des projets », a indiqué Ingrid Ebouka-Babackas, en visite dans les structures sous tutelle.

À noter qu'au cours de son dernier conseil d'administration, tenu en décembre, le Conseil congolais des chargeurs s'est engagé à simplifier les procédures de passage des marchandises au Port autonome de Pointe-Noire et sur les corridors de transit Pointe-Noire-Brazzaville-Bangui, Pointe-Noire-Brazzaville-Kinshasa, Pointe-Noire-Cabinda. L'entreprise publique devrait également mener une étude sur la mise en place d'une bourse de fret virtuel ; renforcer les capacités des ressources humaines ; poursuivre l'apurement de la dette sociale, fiscale et des fournisseurs. Elle sera bientôt dotée d'un siège social en cours de construction à Pointe-Noire.

Fiacre Kombo

VISITEZ LE MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

de LUNDI à VENDREDI (9h-17h) et SAMEDI (9h-13h)

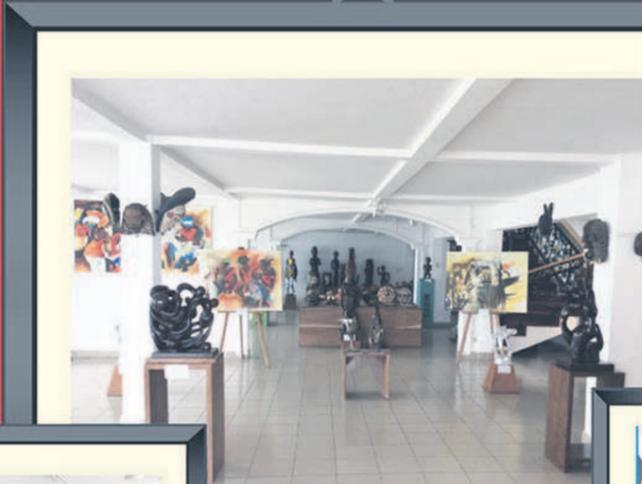
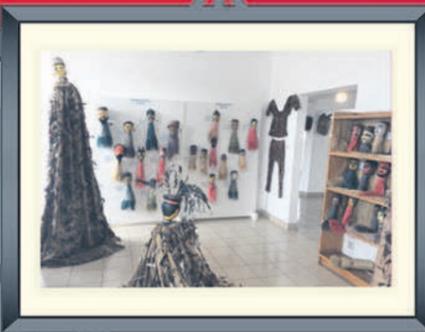
Expositions et projections

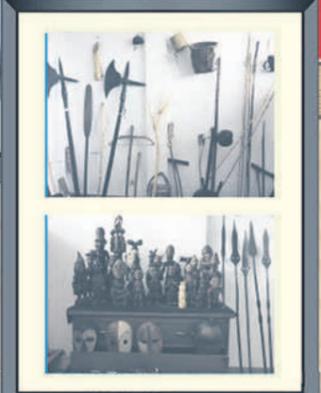
SCULPTURES

PEINTURES

CÉRAMIQUES

MUSIQUE

L'art dans sa Généralité,
de la Tradition
à la Modernité

Situé sur 84 Boulevard Denis Sassou Nguesso
immeuble les manguiers (Mpila)
dans l'enceinte des Dépêches de Brazzaville

ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL

Les dates des examens d'Etat sont fixées

Les épreuves des différentes évaluations certificatives de l'enseignement général auront lieu dans la période du 14 juillet au 8 août selon la note signée, le 3 juin, par le ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'Alphabétisation, Anatole Collinet Makosso.

Les examens d'Etat, session juillet 2020, débiteront par le Certificat d'études primaires élémentaires (CEPE) à partir du 14 juillet pour les épreuves orales. Les épreuves écrites, quant à elles, auront lieu le 16 du même mois, soit deux jours après. Dans la période du 4 au 7 août, les candidats au Brevet d'études du premier cycle (BEPC) prendront la relève. « Pour les inaptes, l'épreuve écrite de l'éducation physique et sportive se déroulera dans chaque centre d'examen », précise la note ministérielle. Par ailleurs, les épreuves du baccalauréat se dérouleront du 21 au 24 juillet. Il convient de souligner que les téléphones portables et les calculatrices programmables sont interdits dans les centres d'examen.



Les élèves en préparation des examens d'Etat en cette période de déconfinement progressif

« Pour les inaptes, l'épreuve écrite de l'éducation physique et sportive se déroulera dans chaque centre d'examen »

Lesquels vont détrôner la Sangha et la Cuvette-Ouest ?

L'année scolaire écoulée, le département de la Sangha est arrivé en tête au baccalauréat avec un taux de réussite de 42,01% respectivement suivi

de la Cuvette : 37,97%, des Plateaux : 37,52%, de la Bouenza : 36,73%, du Niari : 32,72%, de la Cuvette-Ouest : 30,21%, de Brazzaville : 29,25%, du Pool : 27,51%, de la Likouala : 27,49%, de Pointe-Noire : 27,29%, du Kouilou : 23,24%, de la Lekoumou : 21,48%. Au

baccalauréat de l'enseignement général, session 2019, sur 73054 candidats ayant passé les épreuves, 22240 ont été déclarés admis. Soit un pourcentage de 30,44% de taux de réussite. Il faut attendre les résultats de cette année pour savoir si la Sangha conservera sa place de premier ou encore un autre département lui volera la vedette.

Par ailleurs, au BEPC session 2019, le département de la Cuvette-Ouest a occupé la tête du peloton avec un taux de réussite de 67,34% devançant ainsi les onze autres départements du pays notamment la Lekoumou : 66,90%, le Pool : 66,18%, les Plateaux : 62,96%, le Kouilou : 60,89%, la Bouenza : 56,75%, le Niari : 54,24%, Brazzaville : 54,11%, la Cuvette : 53,68%, Pointe-Noire 48%, Sangha : 47% et la Likouala : 46,90%. Sur 97662 candidats ayant passé les épreuves du BEPC, l'année passée, 52005 ont été déclarés admis soit un taux de réussite de 53,25%.

Rominique Makaya

TRANSPORT EN COMMUN

Les élèves peinent à se déplacer

A cause des demi-terrains liés à la limitation des passagers dans les moyens de transport en commun, du fait de la Covid-19, certains élèves ont du mal à être à temps à l'école alors que les heures sont comptées pour eux en ce dernier trimestre segmenté en six semaines de cours avant les examens d'Etat.

Dans les arrêts de bus, les élèves quelque peu éloignés de leurs établissements scolaires traînent à attendre des moyens de transport notamment pour ceux qui ont cours la matinée. « Quand les bus arrivent, les places sont déjà occupées du fait qu'elles sont limitées. Nous passons un peu plus de temps à attendre. Finalement, nous arrivons en retard à l'école », a déploré un élève en classe de troisième au collège La Fraternité. Or, pédagogiquement, les cours pour ce dernier trimestre vont durer six semaines pour couvrir le volume horaire total d'une année scolaire soit 150 heures pour le primaire, 168 heures pour le collège et 180 heures pour le lycée.

En réalité, les difficultés de déplacement ne devraient pas se poser étant donné que ce n'est pas l'ensemble de la population scolaire qui a renoué avec l'école. Il s'agit juste des élèves en classe d'examen (CM2, Troisième et Terminale). La situation se complique au niveau de la limitation, par le gouvernement, du nombre de places dans les moyens de transport pour éviter la propagation de la Covid-19 qui pousse les transporteurs à segmenter les trajets



Attoupelement des élèves lors de la reprise des cours en cette période de déconfinement progressif

« Quand les bus arrivent, les places sont déjà occupées du fait qu'elles sont limitées. Nous passons un peu plus de temps à attendre. Finalement, nous arrivons en retard à l'école »,

pour totaliser les recettes. C'est ainsi qu'ils procèdent actuellement par les demi-terrains.

Rappelons que pour couper la chaîne de contamination de la Covid-19, dans la période du déconfinement progressif, l'exécutif a limité les passagers au nombre de dix (10) dans les bus de type «Hiace», à deux (2) passagers assis par rangée dans les bus «Coaster», à trente (30) passagers assis dans les petits bus de la STPU et à cinquante (50) passagers assis dans les grands bus de la STPU ; enfin à trois (3) passagers, y compris le chauffeur pour les taxis. Pour ne pas tourner à perte, les conducteurs ont alors segmenté les trajets.

Depuis quelques jours, le nombre de bus en circulation de la Société des transports publics urbains est réduit. De même, ces bus ne font plus la totalité des trajets habituels. Le gouvernement qui a prévu organiser une table ronde avec les syndicats des transporteurs trouvera sans nul doute une solution à cet épineux problème. En attendant, les élèves, qui ont manifesté de l'engouement dès la reprise des cours le 2 juin, doivent apprendre à se lever très tôt que d'habitude.

R.M.

CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Le Congo examine son premier rapport biennuel actualisé

L'examen est lancé au cours de l'atelier national de validation du document de projet de préparation du premier rapport biennuel actualisé ouvert, le 3 juin, par la ministre du Tourisme et de l'Environnement, Arlette Soudan-Nonault.

La réalisation de ce rapport au cours de cette période permettra à la République du Congo de produire des informations actualisées et de qualité sur la situation nationale, les inventaires de gaz à effet de serre et leurs effets, les mesures d'atténuation aux changements climatiques, etc. A l'ouverture de ce séminaire atelier, la ministre du Tourisme et de l'Environnement a rappelé que les changements climatiques sont depuis plusieurs années au cœur de l'agenda international du fait de leurs effets dévastateurs sur les écosystèmes et les populations. A cet effet, plusieurs instruments à ce jour ont été mis en place au niveau mondial pour trouver les moyens concertés de juguler cette calamité dans le cadre de la Convention cadre des Nations unies sur les changements climatiques. Elle a cité, à titre d'exemple, le Protocole de Kyoto ou plus récemment l'Accord de Paris sur le climat. La République du Congo, qui a adhéré à la Convention cadre des Nations unies sur les changements climatiques en 1996, est tenue de répondre aux obligations et exigences liées à la mise en œuvre de cette



Les séminaristes (crédit photo/MTE)

convention. C'est dans cette optique que le Congo a déjà réalisé ses deux premières communications nationales et a engagé le processus d'élaboration de sa troisième communication.

L'Accord de Paris sur le climat adopté en 2015 à l'issue de la COP21 a fixé comme objectif de maintenir la température de la planète en dessous de 2 degré Celsius et au mieux à 1,5 degré. L'atteinte de cet objectif exige de tous les pays des efforts soutenus dans la réduction des Gaz à effet de serre. Pour matérialiser cet effort et à la demande du secrétariat de la Convention cadre

des Nations unies sur les changements climatiques, tous les États parties avaient été amenés à transmettre leurs contributions prévues déterminées au niveau national qui se sont ensuite muées en contribution déterminées au national.

La réduction des émissions de gaz à effet de serre étant au centre de la lutte contre les changements climatiques, il s'agit dès lors pour chaque État membre de démontrer son engagement dans cette lutte à travers la réalisation des communications nationales mais aussi des rapports biennuels actualisés (RBA) ou (BUR) en anglais conformément à

l'accord de Paris sur le climat. Le BUR est un moyen de communiquer à la communauté internationale des mesures pratiques que les pays prennent pour réduire les émissions de gaz à effet de serre de manière transparente, mais aussi d'informer leurs concitoyens sur les résultats obtenus par la mise en œuvre des politiques et des mesures dans le cadre de l'atteinte des objectifs de développement durable.

Pour la ministre du Tourisme et de l'Environnement, le Congo considère par conséquent la préparation et la présentation de son premier rapport biennuel actualisé comme

une occasion décisive de montrer sa détermination à participer aux efforts collectives mondiaux visant à atténuer les changements climatiques. « Le document que vous allez valider et qui doit être soumis au secrétariat exécutif de la convention avant le 15 juin 2020 est composé d'une série d'activités qui seront mises en œuvre dans une approche multipartite pour réaliser notre premier BUR dont la phase d'exécution s'étendra sur vingt-huit mois, de juillet 2020 à novembre 2022, sous la supervision du ministère dont j'ai la charge... La soumission du projet de préparation de notre rapport nous donnera l'occasion de bénéficier d'un financement pour la préparation, la production et la communication de notre premier rapport biennuel actualisé à la convention et ce, conformément à la décision 2/CP/17 », a déclaré la ministre Arlette Soudan-Nonault. Avant de terminer, la ministre a exhorté les séminaristes à un examen minutieux du document du projet de préparation du premier rapport biennuel actualisé du Congo.

Bruno Okokana

COVID-19

Jean François Kando appelle au respect des mesures barrières

Le député maire de la ville de Pointe-Noire, Jean François Kando, a invité les Ponténégrins à observer strictement les mesures barrières à l'occasion de la neuvième session ordinaire ouverte il y a quelques jours.

La covid-19 est une maladie redoutable qui attaque tout le monde sans distinction aucune. La situation épidémiologique à travers le monde montre que même les pays les plus puissants n'ont pas pu résister à ce virus. Pour le député-maire de la ville de Pointe-Noire, cette situation devrait permettre aux Ponténégrins de réfléchir et surtout de prendre de bonnes décisions individuelles et collectives afin d'éviter à leur ville une hécatombe. Pour barrer la voie à cette maladie, le premier citoyen de la ville a enjoint les administrateurs-maires, chacun en ce qui le concerne, de poursuivre la sensibilisation accrue de la population dans leur circonscription administrative respective. « La situation épidémiologique de la pandémie dans notre pays et l'évolution des chiffres dans notre ville ne laissent aucune place au renoncement des mesures barrières et au relâchement



Jean François Kando crédit photo «DR» dans les comportements préventifs individuels et collectifs », a-t-il dit.

Aussi Jean François Kando a-t-il attiré l'attention des Ponténégrins sur le fait que le déconfinement ne signifie nullement que la pandémie est finie. « Le virus est là, toujours virulent et mortel. A nous tous de respecter toutes les mesures édictées par le gouvernement de la République afin que notre pays soit sauvé, j'en appelle

à tous, au respect strict des mesures dites barrières, de distanciation sociale et de port obligatoire du masque afin de sauver la ville et notre pays », a déclaré Jean François Kando.

Par ailleurs, Le conseil départemental et municipal va profiter de la saison sèche pour accélérer les travaux d'urgence entrepris il y a quelque temps dans la ville, mais qui ont connu un ralentissement du fait de la covid-19. La dixième session ordinaire de septembre prochain donnera à ce dit conseil l'occasion d'apprécier les efforts fournis à travers la visite guidée des chantiers organisée à cet effet. Notons que cette session a aussi donné l'opportunité aux élus locaux d'examiner quelques affaires au nombre desquels figure en bonne place le rapport d'activités de l'intersession du bureau exécutif et les comptes administratifs et de gestion de l'exercice 2019.

Hugues Prosper Mabonzo

L'ONU plaide pour un vaccin accessible à tous

Le secrétaire général de l'ONU Antonio Guterres a estimé jeudi qu'un futur vaccin contre le nouveau coronavirus devait être considéré comme un bien public mondial accessible à tous.

Avec ce sommet virtuel réunissant jeudi une cinquantaine de pays et plus de 35 chefs d'Etat et de gouvernement, l'Alliance pour le vaccin (Gavi) espère lever 7,4 milliards de dollars pour continuer les campagnes mondiales de vaccination contre la rougeole, la polio ou la typhoïde, largement perturbées par l'épidémie de Covid-19. La réunion doit aussi permettre de lancer des appels à financement pour l'achat et la production d'un éventuel futur vaccin contre la maladie Covid-19, ainsi qu'un soutien à sa distribution dans les pays en développement. «Un vaccin contre le Covid-19 doit être vu comme un bien public mondial, un vaccin pour les peuples», a déclaré le secrétaire général de l'ONU dans une vidéo diffusée à l'ouverture du sommet, soulignant que nombre de dirigeants mondiaux ont lancé un appel en ce sens. Il a souligné qu'avec la crise du nouveau coronavirus, des campagnes de vaccination ont été interrompues : Vingt millions d'enfants ne sont pas complètement vaccinés et un enfant sur cinq n'est pas

vacciné du tout, a-t-il lancé. «*Trouvons des moyens sûrs de continuer à vacciner... Et quand un vaccin contre le Covid-19 sera disponible, assurons-nous que tout le monde puisse y avoir accès*».

Ce sommet intervient alors que la pandémie a exacerbé les attaques contre le multilatéralisme, entre la rupture de Donald Trump avec l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) et les craintes d'une mainmise américaine sur de futurs vaccins.

L'organisation Oxfam a appelé à investir l'argent public «dans des vaccins et traitements libres de droits et disponibles pour toutes les nations à prix coûtant», critiquant le «pouvoir monopolistique de l'industrie pharmaceutique qui se dresse sur le chemin d'un vaccin pour les peuples».

Julia Ndeko avec AFP

La pandémie a fait 385.869 morts dans le monde. Les Etats-Unis, pays le plus touché, ont enregistré 107.175 décès. Viennent ensuite le Royaume-Uni (39.728), l'Italie (33.601), le Brésil (32.548) et la France (29.021). Au Mexique, le nombre de morts du coronavirus en 24 heures a doublé franchissant pour la première fois le seuil de 1.000.

En Iran, le nombre de nouveaux cas quotidiens de contamination est en hausse, atteignant un record jeudi avec 3.574 nouveaux patients recensés en 24 heures. Au Brésil un couvre-feu est imposé depuis mercredi dans une vingtaine de localités de l'Etat de Bahia pour tenter de contenir l'expansion galopante de la pandémie.

TRIBUNE

Ruralité et insertion sociale dans les nouvelles villes du Congo

Il y a quelques années, la plupart de nos villes actuelles étaient encore de petites bourgades habitées par quelques centaines d'habitants. Aujourd'hui elles sont devenues des centres modernes avec des infrastructures et des accommodements qui leur confèrent le statut de ville. Le mouvement migratoire favorisé par cette transformation a particulièrement concerné les jeunes ruraux issus des villages environnants. Emigration, insertion sociale, découverte de la modernité, recherche et constitution de nouveaux portefeuilles de production, sont là autant de motifs qui ont bouleversé le monde rural. Mais ces jeunes venus du village ont rapidement créé une nouvelle identité. Il s'agit d'une ruralité nouvelle. Celle des citoyens qui habitent en ville refusent d'abandonner leur pratique socioéconomique, mais reproduisent des réseaux de solidarité traditionnelle afin de favoriser leur insertion dans le nouvel environnement.

En effet plusieurs jeunes à la recherche de nouvelles sources de revenus plus confortables ont émigré des villages vers les nouvelles villes. L'analyse de leur discours permet de renseigner sur les raisons véritables d'une telle émigration. Au-delà de l'attrait que les structures modernes de la ville exercent sur eux, il y a des motifs économiques. Au village, la vie est rythmée par une activité agricole ou de pêche, dans des conditions difficiles, avec des résultats moindres ne permettant pas aux jeunes de se mettre à l'abri des aléas du climat. En ville, ils pourront multiplier leurs revenus grâce à la constitution d'un portefeuille d'activités et d'un ensemble de réseaux sociaux qui accompagnent leur insertion économique. L'introduction du revenu, rendue possible par l'exercice de nouveaux métiers : gardien, agent de sécurité, chauffeur, menuisier, maçon ou peintre, permet d'acquérir le statut de salarié. Ces activités sont aussi celles qui s'alternent avec d'autres considérées comme véritablement rurales et destinées d'abord à la résolution des problèmes domestiques : pêcheur ou coiffeur le jour, veilleur la nuit ; maçon et notaire coutumier ; chanteur et chauffeur de taxi.

Ces métiers inexistantes au village ou longtemps exercés comme des activités domestiques et sociales dans le cadre des réseaux de solidarité villageoise s'inscrivent désormais comme des sources de revenus réelles avec le confort que donne la pratique d'une activité rémunérée. Il s'agit donc d'activités génératrices de revenu substantiel proche d'un système salarial qui confère aux ruraux, habitués de l'économie domestique, un statut plus confortable proche du salarié des villes.

La nouvelle ruralité se construit donc autour des valeurs de solidarité et d'entraide mutuelle. Elle se construit aussi grâce à l'apprentissage de métiers urbains. Dans ces conditions, la proximité des villages permet de maintenir des liens solides et de reproduire une sorte de « clusters » dans lesquels se reproduisent des réseaux de solidarité villageoise. On les retrouve dans les organisations de type mutualistes qui regroupent les ressortissants d'un même village, d'une zone ou encore d'un district etc. Dans ce genre de regroupement, le référentiel est souvent le dialecte, le folklore ou la proximité géographique.

Ces nouveaux réseaux ont l'avantage de permettre aux villageois de ne pas être entièrement déconnectés des réalités de leur terroir, de favoriser leur insertion dans ce nouvel environnement que constitue la ville. Ils créent une ruralité nouvelle qui, tout en gardant les pratiques rurales de solidarité en cas de besoin, donnent aux villageois la possibilité de supporter le changement socio-économique qu'exige la vie de citadin.

À la faveur de la municipalisation accélérée et de l'équipement de nos départements en infrastructures modernes, plusieurs petites communautés urbaines se sont transformées en véritables centres d'attraction démographique et économique pour de nombreux jeunes ruraux en quête du mieux-être. Mais une fois en ville, ils reproduisent souvent les réseaux de solidarité et les pratiques coutumières qui leur permettent de maintenir une ruralité nouvelle.

Emmanuel Mbengué

COVID-19

L'OMS préconise la reprise des tests cliniques sur l'hydroxychloroquine

Après avoir temporairement interrompu les recherches pour des raisons de sécurité, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a recommandé, le 3 juin, la reprise prochaine des essais cliniques sur l'hydroxychloroquine, un médicament antipaludique, pour combattre le nouveau coronavirus.

Une évaluation a été menée et les responsables du groupe exécutif de l'essai Solidarité ont validé cette relance. Selon l'agence onusienne, le Comité de surveillance et de suivi des données a examiné les données en cours. « Sur la base des données de mortalité disponibles, les membres du Comité ont recommandé qu'il n'y ait aucune raison de modifier le protocole des essais après avoir examiné les données disponibles sur le médicament », a déclaré le directeur général de l'OMS, Tedros Adhanom Ghebreyesus, lors d'une conférence de presse virtuelle depuis le siège de l'agence à Genève.

Selon lui, aucune indication ne s'opposait désormais à une reprise des tests cliniques sur l'hydroxychloroquine contre le coronavirus. « Le groupe exécutif de l'essai Solidarité a reçu cette recommandation et a approuvé la poursuite de toutes les branches de l'essai de Solidarité, y compris l'hydroxychloroquine », a-t-il déclaré.

Pour autant, aucune preuve d'une réduction du taux de mortalité n'a été obtenue auprès d'aucun médicament

surveillance et de suivi des données continuera à surveiller étroitement la sécurité de tous les produits thérapeutiques testés dans ses essais, qui incluent plus de 3.500 patients dans 35 pays. « L'OMS s'est engagée à accélérer le développement de thérapies, de vaccins et de diagnostics efficaces dans le cadre de notre engagement à servir le monde avec la science, les solutions et la solidarité », a-t-il déclaré.

Plus globalement, l'OMS a relevé que plus de 100.000 cas de coronavirus par jour avaient été observés ces cinq derniers jours. La situation est « très préoccupante » sur le continent américain qui rassemble depuis des semaines davantage d'infections que le reste du monde. « Nous sommes particulièrement inquiets pour l'Amérique centrale et du Sud, où de nombreux pays sont témoins d'une accélération des épidémies », a déclaré le Dr Tedros.

La pandémie de nouveau coronavirus a fait au moins 379.044 morts dans le monde, selon un bilan établi mercredi par l'OMS. Plus de 6,2 millions de cas d'infection ont été officiellement

diagnostiqués dans 196 pays et territoires depuis le début de l'épidémie.

Par ailleurs, l'Agence onusienne a constaté également « un nombre croissant de cas en Méditerranée orientale, en Asie du Sud-Est et en Afrique, bien que les chiffres soient beaucoup plus faibles ». L'Europe a elle en revanche fait face au nombre de nouveaux cas le plus bas depuis le 22 mars. L'Europe totalisait mercredi 183.370 décès pour 2.195.000 cas.

Les Etats-Unis, qui ont recensé leur premier décès lié au coronavirus début février, sont le pays le plus touché tant en nombre de morts que de cas, avec 105.008 décès pour 1.798.330 cas.

Après les Etats-Unis, les pays les plus touchés sont le Royaume-Uni avec 39.045 morts pour 276.336 cas, l'Italie avec 33.530 morts (233.515 cas), le Brésil avec 29.937 morts (526.447 cas), et la France avec 28.940 morts (151.325 cas). La Chine où l'épidémie a débuté fin décembre, a officiellement dénombré au total 84.602 cas, dont 4.645 décès.

De façon générale, « l'OMS continue de travailler par l'intermédiaire de ses bureaux régionaux et nationaux pour surveiller la pandémie de Covid-19, pour aider les pays à réagir et pour adapter ses orientations à chaque situation », a conclu le Dr Tedros.

Josiane Mambou Loukoula

« L'OMS s'est engagée à accélérer le développement de thérapies, de vaccins et de diagnostics efficaces dans le cadre de notre engagement à servir le monde avec la science, les solutions et la solidarité »

testé contre le nouveau coronavirus, a expliqué de son côté la Cheffe scientifique de l'OMS, Soumya Swaminathan. « L'OMS est favorable à tous les essais randomisés », a-t-elle ajouté. Le 25 mai dernier, l'OMS avait annoncé avoir suspendu « temporairement » les essais cliniques avec l'hydroxychloroquine qu'elle menait avec ses partenaires dans plusieurs pays, par mesure de précaution.

« Comme vous le savez, la semaine dernière, le groupe exécutif de l'essai de Solidarité avait décidé de mettre en place une pause temporaire de l'usage du médicament hydroxychloroquine, en raison des inquiétudes soulevées par la sécurité du médicament », avait d'emblée expliqué le chef de l'OMS, non sans rappeler que « cette décision avait été prise à titre de précaution, le temps d'examiner les données de sécurité ».

Pour le chef de l'OMS, le Comité de

COVID-19

La Fondation Congo-Assistance poursuit son aide en faveur des démunis

Au nom de sa présidente, Antoinette Sassou N'Gusso, la Fondation Congo-Assistance, conduite par Rosalie Biangana et Charlotte Makanda a offert les 2 et 3 juin à Brazzaville des produits de première nécessité aux personnes vulnérables hébergées dans des églises.

L'abbé Armand Serge Kiyindou, représentant la communauté paroissiale de Sainte Anne ; la sœur Thalina Kandza, auxiliaire de Marie immaculée, et membre de l'association congolaise accompagnée (ACA), et Antoine Kassambé, pasteur coordonnateur national de l'église Kimbanguiste bana 26 de Nganga Lingolo ont réceptionné, au nom de leur hiérarchie, divers dons composés de riz, d'huile, du sucre, de sel, de poisson salé, d'eau de javel, des masques etc.

« Ce don ne pourra suffire à tous, mais la première dame du Congo, Antoinette Sassou N'Gusso, présidente de la FCA a voulu accomplir ce geste pour montrer son attachement aux personnes démunies. Pour lutter contre cet ennemi invisible qu'est la covid-19, par ma voix, elle invite tous les fidèles à porter les masques et à respecter les mesures barrières édictées par les autorités du pays », a indiqué la secrétaire générale de la Fondation Congo-Assistance, Rosalie Biangana.

Réceptionnant le don, l'abbé Armand Serge Kiyindou a exprimé sa joie et remercié la présidente de cette Fondation, Antoinette Sassou N'Gusso qui, aux yeux des fidèles, est considérée comme une maman. Au nom de toute la Communauté paroissiale de la basilique Sainte



Rosalie Biangana remettant un échantillon du don à l'abbé Armand Serge Kiyindou / crédit photo adiac

Anne du Congo, il a exprimé toute sa gratitude à l'épouse du chef de l'Etat et à tous les membres de la Fondation qu'elle dirige, pour cette attention vis-à-vis des paroissiens, des chrétiens et des fidèles de Sainte Anne.

« Très souvent, les enfants ne sont pas surpris lorsque le cadeau est offert par leur maman, parce que c'est un geste maternel, de sollicitude, d'attention vis-à-vis de ses enfants. Nous ne mesurons pas le don de maman par sa quantité, mais plutôt par sa profondeur.

Cela veut dire que nous occupons une place prépondérante dans son cœur. C'est un grand merci que je voudrai exprimer », a indiqué le prêtre.

Du côté de l'association congolaise accompagnée (ACA), la sœur Thalina Kandza a également dit sa joie de recevoir le don de la part de la FCA. « C'est pour nous une grande joie, car le seigneur dit que tout ce que vous avez fait à l'un de mes plus petits, c'est à moi que vous l'avez fait. Nous remercions la première dame pour son cœur

plein d'amour pour tout ce qu'elle fait aux personnes vulnérables. Ce que nous recevons, nous les offrons aux personnes atteintes de maladies graves, celles qui savent qu'elles ne vivront plus pendant longtemps », a-t-elle expliqué.

L'ACA est une association humanitaire à but non lucratif regroupant des professionnels de santé et de bénévoles. Elle s'inscrit dans le courant de l'accompagnement et des soins palliatifs, c'est-à-dire, la prise en charge des personnes atteintes de maladies graves et évolutives.

Par ailleurs, la Fondation Congo-Assistance, conduite par la chargée de la logistique et des finances, Charlotte Makanda, a accompli le même geste chez les fidèles de l'église Kimbanguiste Bana 26 de Nganga Lingolo, sur la route nationale N°1. Antoine Kassambé, pasteur coordonnateur national a exprimé sa satisfaction. Il s'est souvenu des actions précédentes faites par cette Fondation, surtout aux personnes de troisième âge et aux veuves.

« Au nom du chef spirituel adjoint de l'église kimbanguiste, Kissolé-kélé Dieudonné, au nom de tous les fidèles de l'église Kimbanguiste, nous tenons à remercier sincèrement la première dame. Nous ne manquerons pas de l'accompagner dans nos prières pour que l'Eternel puisse bénir également sa famille, sans oublier le président de la République, parce que c'est grâce à cette unité que nous vivons ces signes », a-t-il formulé.

Le responsable n'a pas manqué de faire état des difficultés que l'église rencontre pour héberger et nourrir les personnes déplacées, victimes des inondations et des érosions, surtout en cette période liée à la crise sanitaire. La cérémonie de remise de don s'est terminée par une prière dite en faveur du pays et de la Fondation Congo-Assistance.

Les Dépêches de Brazzaville



Un fournisseur unique pour votre bureau





Agence Pointe-Noire
98, Bd Charles de Gaulle - B.P. 828
Pointe-Noire - République du Congo
Tél. : 05 537 14 46 / 05 537 14 47 / 22 294 08 04
contact@burotec.biz / sales@burotec.biz

Agence Brazzaville
Rond point de la gare, immeuble Airtel, Centre-Ville
Brazzaville - République du Congo
Tél. : 05 537 14 71 / 05 537 14 75
contactbzv@burotec.biz / salesbzv@burotec.biz

www.burotec.biz



Agence de Voyage & Tourisme

Visitez
les pays de vos Rêves avec nous



Billet + Hôtel + Loisirs
nous faisons de votre séjour une expérience inoubliable

Pointe-Noire (Rép. du Congo) + (242) 05 555 55 79 - 04 485 09 09 salespn@hariomtravels.net
Brazzaville (Rép. du Congo) + (242) 05 302 67 86 - 04 431 03 50 salesbzv@hariomtravels.net
www.hariomtravels.net

Cette semaine dans Jeune Afrique



DISPONIBLE DÈS MAINTENANT CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX ET EN ÉDITION DIGITALE

Adieu
Maman Joséphine Likoka



La famille Manzola Manebi,
ses filles Ikoka Manebi Carine et
Madame PONGAULT (Meddha) née Elonga-Vandelf,
ont la très grande tristesse de vous faire part de son décès :
Elle a été enlevée à leur inébranlable affection
le 25 mai 2020 à Kinshasa.
Le programme de ses funérailles
fera l'objet d'un prochain communiqué.
« Repose en paix Likokette »

NÉCROLOGIE

M. Bombete Gaston et son épouse Bombete Rosalie née Otonga ont la profonde douleur d'annoncer aux parents de Brazzaville, Pointe-Noire, Mossaka, Boyoko Biri, Bilingi, Bohoulou, Boka et Boundji la gune, ainsi qu'aux amis et connaissances, le décès de leur fils, Bombete Gabriel « Gaby » survenu à Paris le 25 mai 2020.
La veillée mortuaire se tient à Poto -Poto au numéro 83 de la rue Loango.



Le colonel de Police Louis Lando Ngoyo et famille ont le regret d'informer aux amis et connaissances du décès de leur fille, soeur et nièce la nommée Hélène Lando, survenu en date du 1^{er} Juin 2020 à Brazzaville.
La veillée mortuaire se tient au n°8, de la rue Andzion au quartier Nkombo (Référence arrêt Depôt).



PROGRAMME DES OBSÈQUES

Armand Ndenguet et Rublin Mayama informent parents, amis et connaissances que les obsèques de leur mère, nièce, tante et épouse Mme Mayama née Assomi Yvonne auront lieu le vendredi 5 juin 2020.
La veillée mortuaire est située au n°73, rue Bordeaux à Ouenzé au croisement de l'avenue Reine Ngalifourou et l'avenue Mampassi.
Le programme des obsèques se présente comme suit :
7h00 : levée du corps à la morgue municipale de Talangai ;
10h00 : départ pour le cimetière privé La Grâce ;
13h00 : retour et fin de cérémonie.





LIBRAIRIE

LES MANGUIERS

Un Espace de Vente: Une sélection unique de la LITTÉRATURE CLASSIQUE (africaine, française et italienne)
Des : Essais, Bandes dessinées, Philosophie, etc.








Un Espace culturel Pour vos Manifestations :
Présentation d'ouvrages, Conférence-débat, Dédicace
Emission Télévisée, Ateliers de lecture et d'écriture.

Les Dépêches de Brazzaville 84 Boulevard Denis Sassous N'Gusso
immeuble les manguiers (Mpila) Brazzaville République du Congo

Ouvert
DU LUNDI AU VENDREDI 9 h - 17 h
SAMEDI 9 h - 13 h



JOURNÉE MONDIALE DE L'ENVIRONNEMENT

La cinquantième édition placée sous la biodiversité

La communauté internationale célèbre, le 5 juin de chaque année, la Journée mondiale de l'environnement. Le Congo n'est pas resté en marge de cette célébration. La ministre du Tourisme et de l'Environnement, Arlette Soudan-Nonault, a prononcé une déclaration au nom du gouvernement.

Depuis un demi-siècle, chaque 5 juin, la communauté internationale célèbre cette journée. L'édition de 2020 est célébrée sur un thème qui concerne l'humanité, particulièrement en ces temps difficiles : la biodiversité. Au Congo, la biodiversité est avant tout sa richesse. « Notre pays, abrite pas moins de 7 000 espèces d'oiseaux différentes, 6 500 espèces de flore, 200 espèces de mammifères, 150 espèces marines et fluviales : c'est un inestimable trésor. La biodiversité, au Congo, c'est aussi notre responsabilité. Sous l'impulsion du président de la République, chef de l'État, Denis Sassou N'Guesso, 17 aires protégées ont été créées sous forme de parcs nationaux, de réserves, de sanctuaires et de zones d'intérêt cynégétique, couvrant au total plus de 13% du territoire national et encadrées par un arsenal de lois très strictes », a indiqué la ministre.

Deux de ces sites, le parc d'Odzala kokoua et la réserve de biosphère de Dimonika, sont ainsi inscrits au patrimoine mondial de l'humanité. Ils sont la fierté du Congo. Et ils sont autant d'atouts pour un écotourisme respectueux de l'environnement, option que le gouvernement a choisie pour le développement d'une industrie touristique pourvoyeuse de revenus et créatrice d'emplois. Arlette Soudan-Nonault, a déploré



La ministre du Tourisme et de l'Environnement prononçant son allocution (crédit photo MTE)

ré le fait que malgré le devoir de vigilance auquel appelle régulièrement le chef de l'État, force est de constater que le Congo a mal à sa biodiversité. « Même si le taux de dégradation de notre environnement, et singulièrement de nos forêts, est nettement inférieur à ce que l'on rencontre ailleurs, il est réel, il est palpable. Braconnage, déforestation, pollution des rivières et des lacs, déversement anarchique des déchets miniers et pétroliers, dégradation des mangroves, multiplication des plantes aquatiques toxiques : tout cela est dû à notre négligence et parfois à notre inconscience. S'y ajoute, au moment où je vous parle, l'aban-

don à même la rue de gants en plastique non biodégradables et de masques usagés qui sont autant de vecteurs de propagation de maladies. »

Application rigoureuse de la loi face au nom respect des dispositions sur la protection de l'environnement

La ministre a déclaré avec autorité que celles et ceux qui, entreprises comme particuliers, s'obstinent à ne pas tenir en compte des dispositions de la loi sur la protection de l'environnement, sachent que la compréhension et la mansuétude n'ont qu'un temps. Aux rappels à l'ordre, aux inter-

pellations et aux mises en demeure succèdent inévitablement les pénalités et les sanctions. « Je n'hésiterai pas à les appliquer avec rigueur », a-t-elle déclaré.

« Peut-on, doit-on lutter à la fois contre le coronavirus et défendre l'environnement ? Le combat pour notre santé ne passe-t-il pas avant la protection de notre biodiversité ? La réponse est simple : la crise sanitaire et la crise environnementale ne font pas que se ressembler, elles interagissent », a poursuivi la ministre. Prenant l'exemple de la forêt, elle a dit que la déforestation, en libérant une faune sauvage porteuse de virus jusqu'ici inconnus, favorise aussi l'émergence des maladies infectieuses. Quand on tue des animaux sauvages et les envoyons sur les marchés de viande de brousse, que font les virus dont ils sont porteurs ? « Ils cherchent un nouvel hôte. Et ce nouvel hôte, c'est nous. »

Lutter contre la déforestation et pour la biodiversité est donc au même moment lutter contre la pandémie et pour la santé de tous. Car moins il y a de biodiversité, plus le passage des maladies aux humains est favorisé. Il suffit pour s'en convaincre, de savoir que, de la Covid-19 à l'Ebola, en passant par le Sida, le Mers et le Sars, 70% des maladies nouvelles qui affectent l'humanité depuis 50 ans sont des zoonoses, c'est-à-dire des maladies en provenance

de la faune sauvage.

Les forêts tropicales qui parsèment le Congo, parce qu'elles sont riches en biodiversité, sont riches également en micro-organismes dont la plupart sont essentiels et positifs pour l'homme. Ils jouent le rôle de barrières protectrices d'une faune sauvage qu'il convient de laisser en paix, là où elle se trouve. Car éradiquer les espèces sauvages sous prétexte d'en finir avec les épidémies serait comme raser les forêts pour éviter les incendies : les conséquences seraient désastreuses. C'est tout cet écosystème qu'il nous revient de protéger, a dit la ministre.

« L'avenir que nous souhaitons pour nos enfants ne se joue pas à la roulette russe, au risque de voir la nature prendre sa revanche sur nous. Cet avenir passe par la protection de l'environnement, par le développement durable, par la citoyenneté écologique. Il passe par le respect de cette terre congolaise inviolable et nourricière que dans leur grande sagesse nos ancêtres nous ont léguée. » Il est tout entier dans l'esprit de cette phrase signée Denis Sassou N'Guesso, que j'ai souhaité être la devise du ministère du Tourisme et de l'Environnement. « C'est en Afrique que l'humanité a vu le jour et c'est au Congo, notre Congo, que bat le cœur du continent mère ».

Bruno Okokana

LIBYE

Les forces du GNA prennent le contrôle de l'aéroport international

Les forces fidèles au Gouvernement d'union nationale (GNA) ont repris le contrôle de l'aéroport de Tripoli, après plusieurs jours de violents combats.

L'offensive contre l'aéroport a été lancée, le 3 juin, par les forces fidèles aux GNA, aidées par les drones turcs et des mercenaires syriens. L'aéroport encerclé est vite tombé et les forces de Khalifa Haftar se sont retirées vers le Sud.

Depuis le 26 mai dernier, les forces pro-gouvernementales enchaînent les victoires. Avec la prise de l'aéroport de Tripoli, situé sur une colline à 27 km de la capitale, c'est un lieu hautement stratégique qui tombe entre les mains de ces forces.

Depuis le début de leur offensive, en avril 2019, l'Armée nationale libyenne (ANL) a pris, grâce à sa position, le contrôle de toute la zone entourant l'aéroport et il formait l'arrière base de regroupement et d'appui logistique pour les forces qui mènent les combats sur les différentes lignes de front au sud de la capitale. C'est à partir de l'aéroport et de plusieurs bases militaires qui l'entourent que les forces de Khalifa Haftar bombardaient la capitale. Mais ces bases militaires comme la base d'al-Yarmouk et la base Hamza sont passées aux mains des forces du GNA, ce qui a affaibli la position du maréchal Haftar à l'aéroport.

Ce revers subi par les forces de Khalifa Haftar intervient deux jours après l'annonce de l'ONU d'une reprise des pourparlers militaires entre les belligérants, en vue d'un cessez-le-feu. Mais avant de se rasseoir à la table des négociations, le GNA a exprimé le souhait de chasser au maximum les forces de Khalifa Haftar de l'Ouest libyen. Aucune réaction pour le moment sur ce développement de la part de l'ANL.

Josiane Mambou Loukoula

COVID-19

Samuel Eto'o prédit un retour de l'ambiance à travers le sport

Dans une tribune publiée sur le site de la Fédération internationale de football association (Fifa), le footballeur camerounais estime que la ferveur du sport pourra permettre à la population de surmonter les effets de la pandémie de coronavirus.



« C'est dans des moments comme celui-ci que le monde du sport semble sans intérêt. Les ligues, tournois et événements ont été annulés à juste titre à travers le monde. Bien qu'il s'agisse manifestement d'une mesure nécessaire, je pense qu'il est important - sans jamais vouloir banaliser les choses - de dire que lorsque tout sera fini, nous devons également nous tourner vers la joie que le sport peut apporter à notre communauté mondiale. Alors

que ce virus a divisé et isolé les gens, le sport peut les unir et les connecter », explique Samuel Eto'o.

Dans sa réflexion, cet ancien footballeur de 39 ans pense que l'année 2020 avait bien commencé avant que la Covid-19 vienne bouleverser l'équilibre social. « Alors que Covid-19 parcourt les continents, les pays et les communautés dans tous les coins du monde, il est juste de dire que notre génération n'a jamais rien affronté de pareil », estime-t-il.

En remerciant toutes les personnes qui sont en première ligne dans le cadre de la lutte contre cette pandémie, Samuel Eto'o pense qu'on qualifie souvent les athlètes de héros dans les médias, mais ce que nous faisons pâlit en comparaison avec tout ce qui se passe actuellement.

Il a, par la même occasion, retracé son parcours de jeune footballeur de rue jusqu'à atteindre les très hauts niveaux du football mondial.

Rude Ngoma



Toute l'actualité
Du Bassin du Congo
EN VIDÉO

www.adiac.tv

+336 11 40 40 56

info@adiac.tv

86, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo



LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER
DE KINSHASA

LIVRE

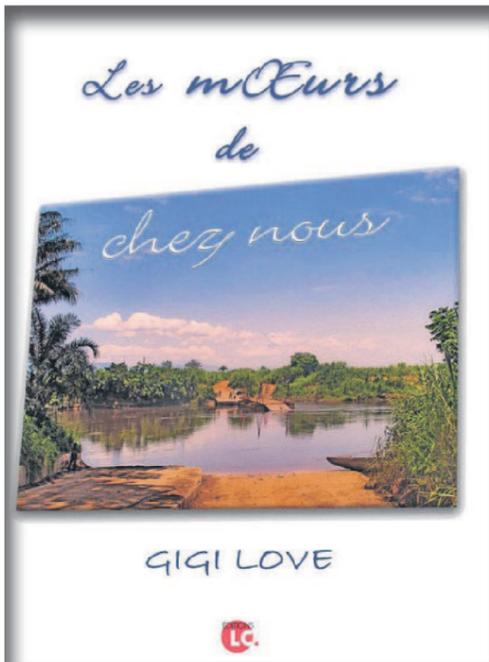
« Les mœurs de chez nous », de Gigi Love, chez Cécile Langlois Editions

Effet miroir garanti, Gigi Love ausculte la couleur locale à travers un recueil de cinq nouvelles pour le plaisir des lecteurs.

Originaire du Congo, l'auteur dresse un inventaire des us et coutumes dans un cadre propre à la littérature de la rive droite du majestueux fleuve Congo. Les mœurs les plus diverses font l'objet d'une évocation en relief, qu'elles soient tradition par la conduite, tradition par la morale ou tradition par le comportement.

Autres temps, autres mœurs. Ainsi, à travers Les mœurs de chez nous, le lecteur peut découvrir la jeune fille dans les méandres d'une société où domine l'instinct de supériorité de l'homme vis-à-vis de la femme, comme le confirme l'attitude de Kolie et Péna.

Cette attitude de l'homme se remarque aussi, dans « À la recherche d'un héritier », chez



Matata qui préfère les garçons aux filles, dans une société où le mâle devrait impérativement et sans nul doute être l'héritier de l'homme.

Et même quand la chance est

donnée aux filles de pouvoir accéder à leur émancipation, comme on peut le découvrir dans « Noir de cœur ».

Par la multiplication des dialogues qui, à certains moments, paraissent agréablement descriptifs de la société congolaise, le lecteur parcourt des écrits s'apparentant à un rappel littéraire tout d'abord oral, avant le recours à la transcription sur le papier.

De son nom de plume Gigi Love, la Congolaise, avec une élégante légèreté littéraire, a déjà récolté une moisson d'éloges en qualité de nouvelliste, essayiste, auteure, entre autres, de : « La traite à l'afrique » et « Le Bourbier ». Sa résidence d'écriture est actuellement établie en France.

Marie Alfred Ngoma

TAEKWONDO

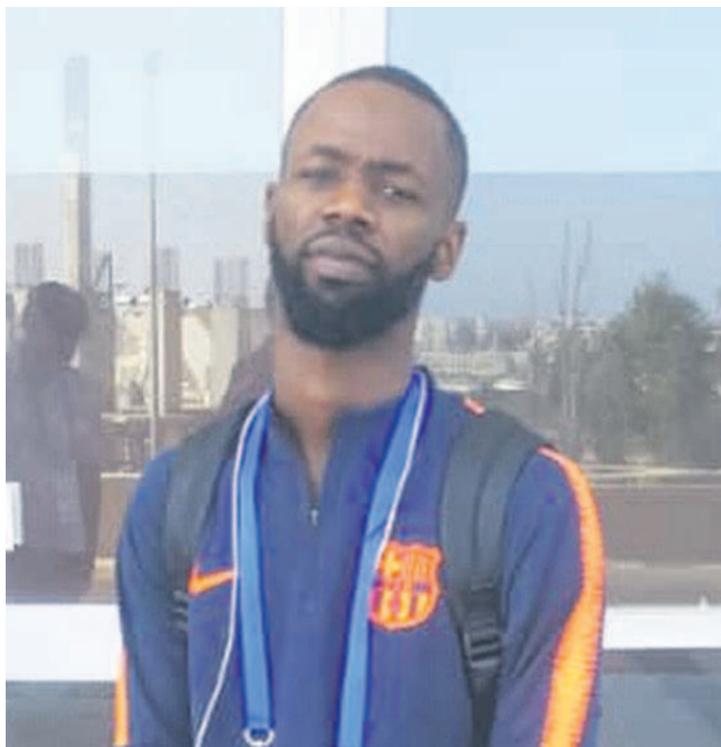
Geoffrey Ebouenet, un fervent Diable rouge

Admis à l'équipe nationale du Congo depuis 2010, cet athlète qui évolue dans le club Kukiwon souhaite servir encore la sélection malgré la survenance de la pandémie de coronavirus.

Geoffrey Ebouenet, ceinture noire 1e Dan, compte dans sa gibernière plusieurs médailles de prestige au niveau départemental, national, continental et international. Il est cinq fois médaillé d'or sur le plan national (2010 à 2014) et sept fois champion de Brazzaville (2008 à 2014). Il a glané trois médailles d'or dans le cadre de l'open national de Taekwondo puisqu'il a occupé les premières places de cette compétition en trois reprises.

Au niveau international, Me Geoffrey Ebouenet a permis au Congo d'être champion d'Afrique centrale en 2010 et 2014 puis vice-champion en 2012. Il a occupé la cinquième place aux 11e jeux africains, Brazzaville 2015. Ce classement a prouvé le dynamisme du taekwondoïste congolais puisque trois ans avant, c'est-à-dire lors des 8èmes coupes du monde francophone (Abidjan 2012), il était sixième. Depuis lors, il continue à défendre l'image du Congo aux compétitions internationales.

Pour faciliter l'évolution des athlètes dans la période post coronavirus mais aussi dans la crise actuelle, Geoffrey Ebouenet sollicite un apport des autorités nationales. « Je leur demande de nous apporter leur soutien dans ces moments difficiles et même après cette période de pandémie. Qu'ils nous accordent des bourses internationales afin d'acquérir plus de connaissances et plus



Geoffrey Ebouenet/Adiac

d'expériences », a-t-il souhaité. La période de crise que traverse actuellement la planète, en lien avec la Covid-19, affecte toute la population, en général et les athlètes en particulier. La communauté sportive a, en effet, suspendu toutes ses activités, notamment championnats départementaux et nationaux et autres tournois, sans oublier les Jeux Olympiques de Tokyo qui sont officiellement reportés à 2021.

« Il est facile d'éprouver de l'empathie pour les athlètes que nous sommes car nous nous investissons dans la pratique

des disciplines sportives et nous risquons de manquer les compétitions tant attendues. Les performances et les résultats auraient probablement pu avoir une influence déterminante, d'abord sur le plaisir et la satisfaction qu'ils y auraient éprouvés, mais aussi peut-être pour la suite des carrières sportives », regrette le sportif.

Notons que Geoffrey Ebouenet continue de travailler à la maison et invite ses amis athlètes à ne pas se laisser malgré les conséquences qu'entraîne le coronavirus.

Rude Ngoma

CAN SENIORS DAMES DE HANDBALL

La 3^e édition de la Coupe Edith-Lucie-Bongo-Ondimba repoussée en 2021

La Confédération africaine de handball (Cahb) a, au terme de sa réunion du Comité exécutif du 29 mai, décidé de reprogrammer ses compétitions mises en stand-by à cause de la pandémie du coronavirus.



Qui succédera à l'Angola en 2021/Adiac

La Cahb a ainsi repoussé la 24^e Coupe d'Afrique des nations seniors dames à l'année prochaine. La 3^e édition de la Coupe Edith-Lucie-Bongo-Ondimba se tiendra en effet du 11 au 20 juin 2021 au Cameroun. Cette compétition qui succède à celle organisée par le Congo en 2018 était initialement prévue du 29 novembre au 9 décembre cette année. La compétition du Cameroun permettra pour la première fois à l'Afrique de qualifier cinq représentantes à la prochaine phase finale de la Coupe du monde qui aura lieu du 2 au 19 décembre 2021 en Espagne. Cette annonce a été faite lors de la clôture de la 23^e CAN à Brazzaville.

La dernière édition de la CAN seniors dames, rappelons-le, a été remportée par l'Angola qui avait battu en finale au gymnase Nicole-Oba, à Talangai, le Sénégal sur un score de 19-14. Les Palancas Negras décrochaient alors leurs treizièmes titres continentaux après 1989, 1992, 1994, 1998, 2000, 2002, 2004, 2006, 2008, 2010, 2012, 2016 et 2018. Les sélections qualifiées auront à cœur le défi de mettre un terme à la suprématie angolaise qui dure depuis plusieurs années. Lors de ses seize dernières années, l'Angola n'a perdu le titre qu'à deux reprises notamment en 1996 et 2014. Les Diables rouges, quatre fois championnes d'Afrique (1979, 1981, 1983 et 1985) et deuxième sélection la plus titrée après l'Angola, devraient profiter de ce report pour parfaire leur préparation en vue de retrouver la finale qu'elles n'ont plus disputée depuis 2000. En marge de cette CAN, la Cahb organisera du 11 au 15 juin le symposium des entraîneurs des équipes nationales.

La Cahb a aussi communiqué la nouvelle date de la 27^e CAN juniors hommes. Elle sera organisée du 6 au 12 décembre 2020 au Maroc. Selon le règlement, seuls les joueurs nés en 2000 y prendront part. Le Maroc abritera aussi la 16^e édition de la CAN des cadets. La compétition sera lancée un jour après la clôture de celle des juniors, c'est-à-dire le 13 décembre pour finir le 19 du même mois. La Cahb précise que seuls les joueurs nés en 2002 participeront à ce tournoi. L'instance qui gère le handball africain a aussi retenu la période du 13 au 22 novembre en Egypte pour l'organisation du 42^e championnat d'Afrique des clubs champions seniors hommes et dames. La date de la 27^e Supercoupe reste à déterminer alors que la 36^e coupe d'Afrique des vainqueurs de Coupe qui devrait se tenir en Algérie a été définitivement annulée. Le stage de passage de grade continental qui se déroulera en Côte d'Ivoire compte parmi les activités dont la période n'a pas été indiquée.

James Golden Eloué